



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE

2FOPEN COMITÉ 64

Année 2020-2021

Ordre du jour :

- 1) Préambule
- 2) Rapport moral 2020-2021 :
 - La 2FOPEN, pour quoi faire ?
 - Activité du comité 64
- 3) Rapport financier 2020-2021.
 - Compte 2FOPEN CD 64 du Club Santé Sénior MGEN 64
 - Compte 2FOPEN CD 64 du Comité départemental
- 4) Changement d'adresse postale
- 5) Changement de nom du comité 64
- 6) Renouvellement du bureau
- 7) Perspectives 2021-2022 :
 - Depuis septembre 2021
 - Perspectives

1) Préambule

Pour la deuxième année consécutive, les restrictions liées aux contraintes sanitaires édictées par le gouvernement nous conduisent à virtualiser l'assemblée générale du 26 janvier qui devait suivre celle du club santé sénior MGEN à la maison pour tous d'Anglet. Nous espérons que nous pourrions tous nous rassembler « en présentiel » très bientôt.

2) Rapport moral 2020-2021

- La 2FOPEN, pour quoi faire ?

La MGEN est une mutuelle de santé régie par le code de la mutualité. Son statut lui interdit donc d'organiser des activités physiques et sportives, des sorties, et des séjours touristiques.

Ces animations doivent être couvertes par une licence fédérale omnisport, et par une immatriculation tourisme pour les séjours. Pour cela, la MGEN a décidé de signer, en 2008, une convention de partenariat avec la Fédération Française Omnisports des Personnels de l'Éducation Nationale (2FOPEN). Cette fédération est idéale, parce qu'elle couvre toutes les activités physiques et sportives, et grâce à son immatriculation tourisme, permet l'organisation autonome de séjours touristiques.

De plus, les adhérents des clubs santé Séniors MGEN bénéficient de cotisations exceptionnelles (28 euros au lieu de 39), et la 2FOPEN est de son côté signataire d'une convention avec la MAIF pour assurer ses pratiquants licenciés.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE 2FOPEN COMITÉ 64 Année 2020-2021

L'affiliation à la 2FOPEN n'est pas limitée aux seuls adhérents retraités de la MGEN, mais les adhérents à la MGEN actifs et les non adhérents ne bénéficient pas de la cotisation réduite.

Le comité 64 2FOPEN gère aussi financièrement les activités physiques et les séjours, le club santé sénior MGEN n'ayant pas de compte bancaire.

L'étroite collaboration club santé sénior MGEN/2FOPEN est donc indispensable et fructueuse.

- Activités 2020-2021 du comité 64

Le comité du 64 est animé par un bureau composé des personnes suivantes :

Président :	Jean-Jacques Ambielle
Vice-président :	Jacques Beyris
Secrétaire :	Jean-Paul Midy
Secrétaire adjoint :	Christian Darcel
Trésorier :	Albert Scordia
Trésorière adjointe :	Josiane Doutouma

Le comité a accompagné toutes les activités du club requérant une licence, à savoir le yoga, le qi-gong, le cyclotourisme, les randonnées. Les membres de l'atelier photo ont besoin d'une licence parce qu'ils effectuent des sorties dans le cadre de l'activité.

L'immatriculation tourisme fournie par la 2fopen nous a permis d'organiser un voyage de cinq jours à Llanes et environs, dans les Asturies qui a réuni 20 personnes. Sans cela, pour un groupe de cette ampleur, nous aurions dû passer par un voyageur.

Conformément aux directives de la MGEN nationale qui refuse que ses nom et logo soient associés aux sorties, séjours et activités physiques, le bulletin mensuel MGEN comporte deux parties distinctes, toutes ces animations étant sous l'égide de la seule 2fopencd64.

C'est la mutuelle MGEN qui, comme indiqué plus haut, a demandé aux adhérents des clubs de retraités désirant pratiquer une activité physique, et participer à une sortie ou un séjour organisé par le club, de souscrire, en plus, une licence à la 2fopen, souscription dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Nous avons l'impression que la MGEN se désolidarise des activités physiques, des sorties et des voyages organisés par les clubs, pour en laisser l'entière responsabilité à la 2fopen, alors que nous avons beaucoup agi, main dans la main, depuis des années, avec le comité d'animation du club santé sénior MGEN, les membres du bureau de la 2fopen étant aussi membres de ce comité.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE
2FOPEN COMITÉ 64
Année 2020-2021

Ces directives de la MGEN nationale ne nous empêcheront pas, dans la pratique quotidienne, de continuer à collaborer étroitement. Nous refusons, ensemble, de créer deux clans.

La semaine fédérale de randonnées de la 2fopen s'est déroulée du 6 au 12 septembre, autour de Saint Etienne de Baïgorry. Participantes et participants sont venus d'un peu partout : la Provence, les Hauts de France, les Ardennes, la Vendée, le Limousin, le Toulousain, l'Ile de France, le Centre. Différents groupes de niveau ont été créés, même si parfois le parcours a permis d'heureuses marches de concert.

Notre comité départemental a largement contribué au succès de cette manifestation. Merci à Jackie, Josie, Nadine, Claude, Yvon, Jean-Paul, Peio, Jean-Jacques, et Jean-Pierre pour votre implication. Sans vous, rien n'aurait été possible...

Hélas, les consignes sanitaires ont perturbé longuement, par la suite, toutes ces activités.

VOTE DU RAPPORT MORAL : voir le bulletin de vote à compléter

3) Rapport financier 2020-2021

Le comité 2FOPEN CD 64, en la personne de son trésorier Albert Scordia, gère deux comptes. Celui de la 2FOPEN CD 64 qui correspond aux adhérents du club Santé Senior MGEN 64 y compris ceux de la toute nouvelle antenne Béarn-Soule, inscrits aux activités physiques sorties et séjours et à l'atelier photo, et un second qui est le compte départemental de la 2FOPEN CD 64, obligatoire dans tous les départements où une convention a été signée entre la MGEN et la 2FOPEN.

- Compte 2FOPEN du Club Santé Senior MGEN 64 du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} septembre 2021

Solde banque au 1^{er} Septembre 2020 : **1673.36€**

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
		Affiliation MGEN (1€/membre du CSS)	271€
Paiement des 3 licences (membres du bureau)	84€	Cotisation des 3 licences (membres du bureau)	84€
Affiliation à la 2fopen au CD64	10€		
<i>Total des charges</i>	94€	<i>Total des produits</i>	355€

Résultats net comptable pour l'année = 355-94=261€

Solde banque au 1^{er} Septembre 2021 = 1673.36+261 = **1934.36€**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE
2FOPEN COMITÉ 64
Année 2020-2021

- Compte du Comité 2FOPEN CD64 du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} septembre 2021

Solde banque au 1^{er} Septembre 2020 : **7490.36€**

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Fonctionnement du club</i>			
Paiement des 130 licences à la 2fopen	3611€	Cotisation des 130 licences	3611€
		Rétrocessions sur 165 licences (161 à 7€ /CCS) (4 à 4€ Actifs)	1143€
Cotisation carte visa Gold	140€		
		Intérêts Livret A	21.89€
<i>Provision achats local club</i>			
Frais de fonctionnement	16.60€		
<i>ACTIVITES SPORTIVES</i>			
YOGA	632€	YOGA (-192€ pris en charge par la 2fopen CSSmgen64)	440€
<i>SORTIES/SEJOURS</i>			
Frais organisation : Journées fédérales de la 2fopen à Saint Martin d'Arrosa Pays Basques	72.50€		
Séjour LLANES	5434.50€	Séjour LLANES	5446.96€
<u>Total des charges</u>	9906.60€	<u>Total des produits</u>	10662.85€

Résultat net comptable = 10662.85 - 9906.60 = 756.25

Solde banque au 1^{er} Septembre 2021 = 7490.36 + 756.25 = **8246.61€**

La différence entre les recettes de l'activité Yoga (cotisation des membres pour cette activité) et les dépenses (pour l'animatrice) vient du fait que la 2fopencd64 prend en charge une partie du coût de l'activité.

Les frais d'organisation pour la semaine fédérale couvrent les repas pris par plusieurs accompagnatrices et accompagnateurs lors de la soirée de clôture de la semaine.

Par convention signée entre la MGEN et le comité 2FOPEN 64, la MGEN verse au comité 1 € pour chaque adhérent au club santé senior MGEN 64. Ce montant est justifié par le travail de trésorerie et autres effectué par le comité pour le compte du club MGEN.

La ligne « Paiement de 3 licences » correspond aux licences des 3 membres du bureau (président, secrétaire, trésorier) qui doivent obligatoirement, par convention, passer par ce compte.

Pour des raisons pratiques, le compte bancaire situé à Pau a été rapatrié sur Tarnos. Les deux comptes sont désormais dans la même banque la BPACA.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE
2FOPEN COMITÉ 64
Année 2020-2021

Toujours pour des raisons pratiques, par exemple pour éviter d'emporter beaucoup de liquide lors des séjours, nous nous sommes munis d'une carte bancaire, détenue par le trésorier.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER : voir le bulletin de vote à compléter

4) Changement d'adresse postale

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons entériné le changement de siège social.

Toutefois nous n'avons pas modifié l'adresse postale du club, actuellement à Mouguerre, dans les statuts. Nous vous proposons celle du siège social :

5, immeuble le Busquet,
CS 80456, 68 avenue de Bayonne,
64604 Anglet

VOTE DU CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE : voir le bulletin de vote à compléter

5) Changement de nom du comité 64

Nous vous avons informé, l'an dernier, du changement de nom de la 2fopen-js en 2fopen. Mais nous n'avons pas changé le nom de notre comité départemental ! Nous vous proposons donc, en toute logique, de modifier le nom :

2fopen-js 64

en :

2fopen cd 64

VOTE DU CHANGEMENT DE NOM : voir le bulletin de vote à compléter

6) Élection du nouveau bureau :

Les candidatures pour le nouveau bureau sont les suivantes :

Jean-Jacques Ambielle
Jacques Beyris
Christian Darcel
Josiane Doutouma
Catherine Marty
Jean-Paul Midy
Albert Scordia



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE
2FOPEN COMITÉ 64
Année 2020-2021

VOTE POUR L'ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU : voir le bulletin de vote à compléter

7) Perspectives 2021-2022

- Depuis le 1^{er} septembre 2021

Notre comité a enregistré 144 adhésions (117, antenne Pays basque, et 27, antenne Béarn Soule) pour la saison 2021-2022, contre 130 en tout l'an dernier, ce qui est tout à fait satisfaisant, et traduit l'optimisme de nos membres quant à l'avenir, et la confiance qu'ils continuent à nous accorder.

- Perspectives

Le bureau et Nadine Ambielle ont proposé à Serge Capdessus que la prochaine semaine fédérale de randonnées, en 2022, quitte nos Pyrénées occidentales, pour explorer les sites et chemin de l'Ariège ou de l'Auvergne. Serge préfère revenir sur nos terres, mais rien n'est fixé encore pour l'instant.

Nous organisons un séjour en presqu'île de Crozon 11 au 17 septembre 2022.

Nous restons, malgré la situation sanitaire, positifs et actifs : le séjour au ski à Baqueira du 6 au 11 mars 2022 est maintenu, et nous randonnons de manière habituelle, hors les (nombreux) aléas de la météo.

AU PLAISIR DE NOUS REVOIR TRÈS BIENTÔT !

Jean-Jacques Ambielle
Président